



AMICALE DES ARBITRES DE FOOTBALL DE MEURTHE ET MOSELLE

Siège social : D54F 15, Boulevard Maréchal Foch 54600 VILLERS LES NANCY

**Compte rendu de la 5^{ème} réunion – Saison 2019/2020 par visioconférence
du Comité de l'UNAF Meurthe et Moselle du jeudi 11 juin 2020.**

Présents : MM. AUBRY, BARBIER, BRAND, CREPIN, JACQUEMART

Excusé : MM. BOULALA, CHAUMONT, DRU, LEGGERI, LEROY, MICHEL, RAMPON, RENAUDIN, VALSAQUE.

Absents : MM. THOMAS, KINZELIN.

Le Président ouvre la réunion qui est faite en visioconférence à 19h30 en souhaitant la bienvenue à tous les membres. Il espère que le confinement n'a pas été trop pénible et surtout que la Covid-19 n'a atteint ni les proches des membres du comité ni les adhérents.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du mardi 25 février 2020.
- Carnets.
- Courriers.
- Point sur les adhésions.
- Etat financier.
- Assemblée Générale électorale.
- Proposition de manifestation.
- Equipe de football.
- Affaires juridiques en cours.
- Site internet et page Facebook de la SD UNAF 54.
- Informations de l'UNAF National et de la SR GRAND EST.
- Stage du 29 août 2020
- Divers / tour de table.

Approbation du PV du 25 novembre 2019 :

Aucune remarque n'a été faite sur le PV de la réunion du 25 février 2020. Le quorum n'étant pas atteint, le Président sollicite chaque membre du comité par mail sur ce point. Il est adopté à l'unanimité.

Carnets :

Nous avons appris les décès de Pascal HEMMERLE et de Mme MACHIN. L'ensemble du comité adresse aux familles leurs plus sincères condoléances.

Le comité félicite Nicolas GRADECK, heureux papa d'une petite Clara.

Courriers :

L'UNAF Nationale a adressé un chèque de solidarité de 300€ suite au décès de Pascal HEMMERLE. La SR Grand Est a versé également la somme de 300€. Le Comité Directeur salue ces initiatives.

Points sur les adhésions :

Pierre RENAUDIN, responsable MAGIC (excusé), est remplacé par Léopold BARBIER pour le point sur les adhésions. Nous avons déclaré 193 adhésions dont 172 arbitres en activité. L'an passé nous étions 222 adhérents au 30 juin 2019. Cette perte significative est la conséquence du nombre important d'arbitres qui n'ont renouvelé et le peu de candidatures suite à l'installation de l'IR2F.

Nous avons commencé notre campagne d'adhésion pour la saison 2020/2021 en envoyant, par mail, le bulletin d'adhésion à l'ensemble des arbitres adhérents et non-adhérents. Une vingtaine ont déjà réadhéré.

Une réflexion sur les onze stagiaires qui n'ont pas arbitré suite au confinement sera menée, afin d'adapter au mieux le tarif de leur adhésion pour la saison prochaine. Le comité se positionnera en septembre 2020 à ce sujet.

Etat financier de la SD UNAF 54 :

Aimé BRAND fait un point détaillé de la situation financière à ce jour qui est saine. Le trésorier enverra, aux membres qui le demandent, le justificatif fiscale.

Suite à la proposition du Président et de Léopold BARBIER, les membres du CD souhaitent s'associer à l'élan de solidarité pour la famille de Pascal HEMMERLÉ, à hauteur des participations de l'UNAF Nationale et de l'UNAF Grand Est. Le quorum n'étant pas atteint, le Président sollicite chaque membre du comité par mail sur ce point. À l'unanimité, il est décidé d'allouer la somme de 300€ à la famille de Pascal HEMMERLÉ.

Assemblée Générale électorale :

Notre AG a été reportée suite à la Covid-19. Le Président indique que la salle de Villers-lès-Nancy du Placieux est disponible gratuitement le vendredi 30 octobre 2020 et qu'elle est réservée pour l'assemblée générale électorale. Le Président propose de la nommer « Pascal HEMMERLE ».

Proposition de manifestation :

Le Noël 2020 se déroulera le samedi 19 décembre 2020 dans la salle des fêtes de Varangéville.

Equipe de football :

À ce jour, nous n'avons pas reçu de proposition concernant un lieu d'entraînement. Nous sommes en attente du retour du COS Villers.

Affaires juridiques en cours :

Léopold BARBIER fait un point sur les affaires juridiques en cours.

Affaire ALIOUETTE du 23 09 2017 : Nordine a reçu des menaces de mort lors d'une rencontre de U17 DHR. L'UNAF National a pris en compte ce dossier. Un joueur a été suspendu de 12 matchs fermes, 2 joueurs ont été suspendus de 5 matchs fermes, 1 éducateur a été suspendu de 3 matchs d'interdiction de banc de touche et 1 dirigeant a été suspendu de 8 matchs d'interdiction de banc de touche. **En attente de convocation du TGI de Nancy.**

Le Président a adressé un courrier au Procureur de la République afin de lui faire part du bilan de la saison.

Site internet et page Facebook de la SD UNAF 54 :

Les informations utiles, les procès-verbaux et photos sont mises en ligne régulièrement par Léopold BARBIER. La page Facebook, mise à jour également régulièrement, compte à ce jour 223 "likes". Le lien pour réadhérer pour la saison à venir est accessible sur le site.

Informations de la SR GRAND EST :

Nous étions présents à plusieurs réunions, faites en visioconférence, organisées par la SR GRAND EST. Léopold BARBIER fait un compte-rendu de la dernière en date. Le principe de la visio conférence est très intéressant et mérite d'être étudié pour les prochaines réunions de la SD UNAF 54.

Organisation d'un repas des rois pour les membres du CD de la SD UNAF 54 :

Afin de les récompenser pour le travail effectué durant la mandature qui s'achève, le Président propose, comme cela se faisait, que nous organisions un repas des rois réservé aux membres du CD. La décision quant à cette manifestation sera prise au mois de septembre 2020.

Positionnement des membres du CD de la SD UNAF 54 concernant le congrès 2021 :

La SD UNAF 54 s'investira dans l'organisation du congrès 2021 et a versé l'acompte de 1 000€ demandé par la SR Grand Est. En cas de déficit, nous ne serons pas sollicités.

Représentation aux 2 stages de la CDA du D54F du 29 aout 2020 :

La même base que l'année dernière est posée, à savoir :

La présentation de la SD Meurthe et Moselle sera faite par Pierre RENAUDIN qui sera accompagné par Léopold BARBIER. L'intervention se fera sur la sensibilisation des arbitres qui ne sont pas ou plus adhérents, de l'action qui a été faite par notre SD concernant les incivilités de la dernière saison en insistant qu'en cas d'agression l'ensemble des frais d'avocats est pris en charge dans sa totalité pour les arbitres qui sont à jour de cotisation.

Nous offrirons le café accompagné d'une part de brioche à l'ensemble des stagiaires du matin. Les achats seront réalisés par Pascal LEROY.

Une buvette sera mise en place pendant la pause du stage. Elle sera gérée par Pascal JACQUEMART, Lionel DRU et Bruno CREPIN.

La gestion des adhésions sera sous la responsabilité de Pierre RENAUDIN et Léopold BARBIER.

Une gourde UNAF sera offerte aux nouveaux adhérents. Le reste sera en vente au prix unitaire de deux euros.

Les sets de cartons seront en vente aux prix de quatre euros.

Un pack cartons + gourde sera au prix de cinq euros.

Les bracelets poignets seront en vente à trois euros l'unité, et offert aux adhérents qu'ils ne l'ont pas reçu.

La boisson sera vendue à un euro l'unité.

MM. BARBIER, CHAUMONT, DRU, LEROY, RENAUDIN seront présent toute la journée.

Chaque membre du comité devra indiquer par mail un changement de situation afin de permettre au mieux l'organisation de la participation de l'UNAF 54 au stage des arbitres districaux.

Tour de table :

Chaque membre présent s'est exprimé et toutes les questions posées ont trouvé une réponse.

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leurs interventions et clôt cette 5^{ème} réunion du Comité en souhaitant de bonnes vacances.

La date de la prochaine réunion du CD, qui se fera en visio conférence, est fixée au **début septembre 2020.**

Le Président de la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE
Aimé BRAND

Le Secrétaire de la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE
Léopold BARBIER